

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 19
- suffrages exprimés : 19
- pour : 19

## DÉLIBÉRATION n° B2022/080

L'an deux mille vingt-deux et le 07 juin à 18 heures trente, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

**Présents** : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Maurice LOUDET, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Laurent LAGES, Jean-Bernard COLOMES et Martine LABAT.

**Absents excusés** : Francis ESCUDE et Didier FAVARO

### Objet : Marché public pour la mise en place d'un transport à la demande touristique

Considérant la réflexion menée dans le cadre du diagnostic mobilité et la demande de la commune de Capvern, une expérimentation est proposée cet été (mois de juillet et août) pour mettre en place un transport à la demande touristique desservant divers points d'intérêt du territoire (à raison de 2 fois par semaine) ainsi que les principaux événements de la saison estivale (sur dates définies),

Considérant les intérêts touristiques / services suivants :

- Boutique de producteurs locaux et d'artisans d'art,
- Visite de sites patrimoniaux et historiques,
- Visites de sites d'activités culturelles,
- Visite de sites de loisirs et d'activités,
- Accès de sentiers de randonnées...

Considérant la nécessité de proposer une solution de mobilité collective pour desservir les principaux sites et activités touristiques du territoire, en ouvrant ce service aux touristes mais également à la population locale,

Les trajets suivants comprenant 11 arrêts à des points d'arrêt touristique sont proposés :

\* Aller : Galan Arcades > Lannemezan (Site de la Demi-Lune/Golf) > Lannemezan (Place du Château) > Lannemezan (Aire de jeux Nco Park) > La Barthe de Neste (Aire de la Plantade) > Capvern Les Bains (L'Edenvik et station thermale) > Mauvezin (Château) > Bonnemazon (Abbaye de L'Escaladieu) > Sarlabous (Moulin des Baronnies) > Esparros (Gouffre d'Esparros) > Labastide (Grottes de Labastide).

\* Retour : dans le sens inverse

## LE BUREAU

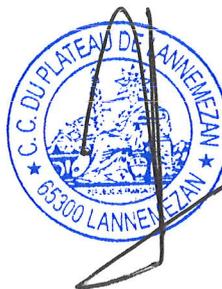
Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

### DECIDE

- De mettre en place une expérimentation de transport à la demande touristique sur la base des circuits présentés ci-dessus sur la période estivale,
- De lancer les procédures de consultation auprès des transporteurs susceptibles de couvrir ce service,
- D'autoriser le Président à demander une subvention à la région Occitanie pour la mise en place de ce transport à la demande touristique.

Pour copie conforme,  
Le Président  
Bernard PLANO

Affichée le 14 JUIN 2022



Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture  
065-200070787-20220607-2022-080B-DE  
Date de télétransmission : 14/06/2022  
Date de réception préfecture : 14/06/2022